



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

☐ Monsieur

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☐	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☐	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☐	
	Est-il source de bruit ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☐	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

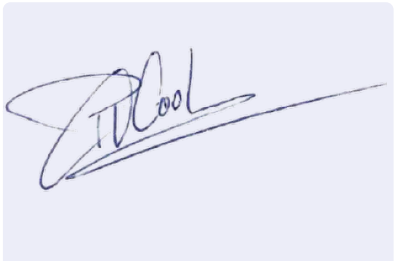
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)

Aix en Provence, le 17/02/2025

ANNEXES DU CERFA n°14734-04

Les Mureaux (78)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART. R.122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

AFFAIRE N° : 2305E61B4000013

Date d'édition du rapport : 17/02/2025

SOCOTEC - Agence Environnement & Sécurité – Pôle Sud – Agence Méditerranée Etudes & Conseils
Immeuble « le Rifkin » - Z.A.C du Petit Arbois
Avenue Louis Philibert
13100 Aix-en-Provence

LISTE DES ANNEXES A FOURNIR

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

NOTA : l'annexe 1 est indépendante du présent dossier



ANNEXE 1

Informations nominatives relatives au pétitionnaire

ANNEXE INDEPENDANTE



ANNEXE 3

Plans de situation au 1/25 000

Projet Solmax sur la commune des Mureaux (78)



Situation du projet au 1/25 000



Légende:

 Périmètre foncier du projet

Réalisation : Socotec Environnement
Fond : Plan IGN

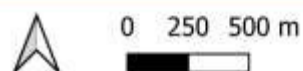


Figure 1 : Plan de situation



ANNEXE 4

Photographies du site et de ses abords



Figure 2 : Localisation des prises de vue (25/07/2019 – Google Earth)

1.



2.



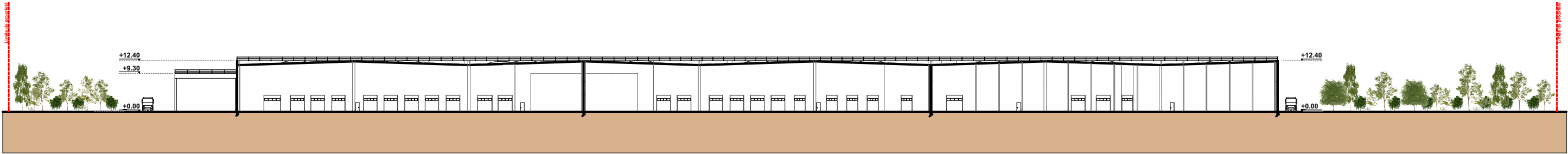
3.



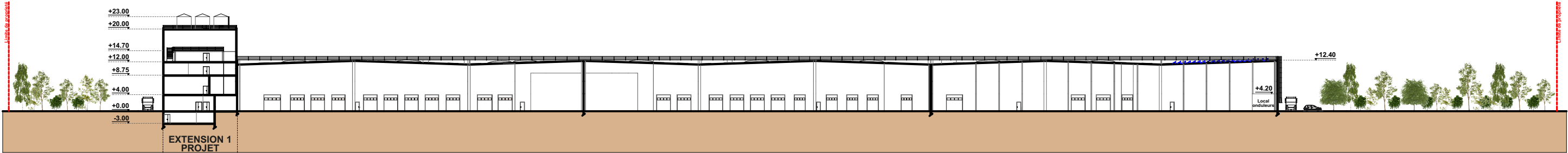


ANNEXE 5

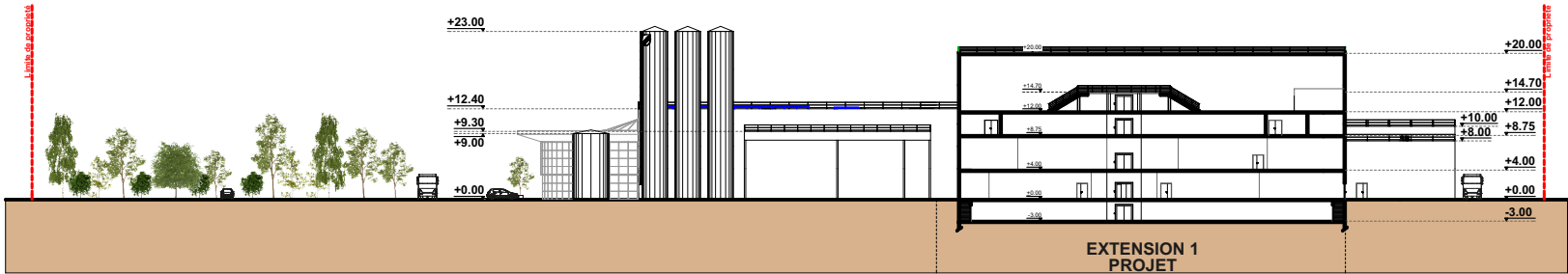
Plan du projet



COUPE A-A EDL



COUPE A-A PROJET



COUPE B-B PROJET



ANNEXE 6

Plan des abords du projet au 1/5 000



Figure 3 : Plans des abords du projet



ANNEXE 7

Carte de localisation des zones Natura 2000

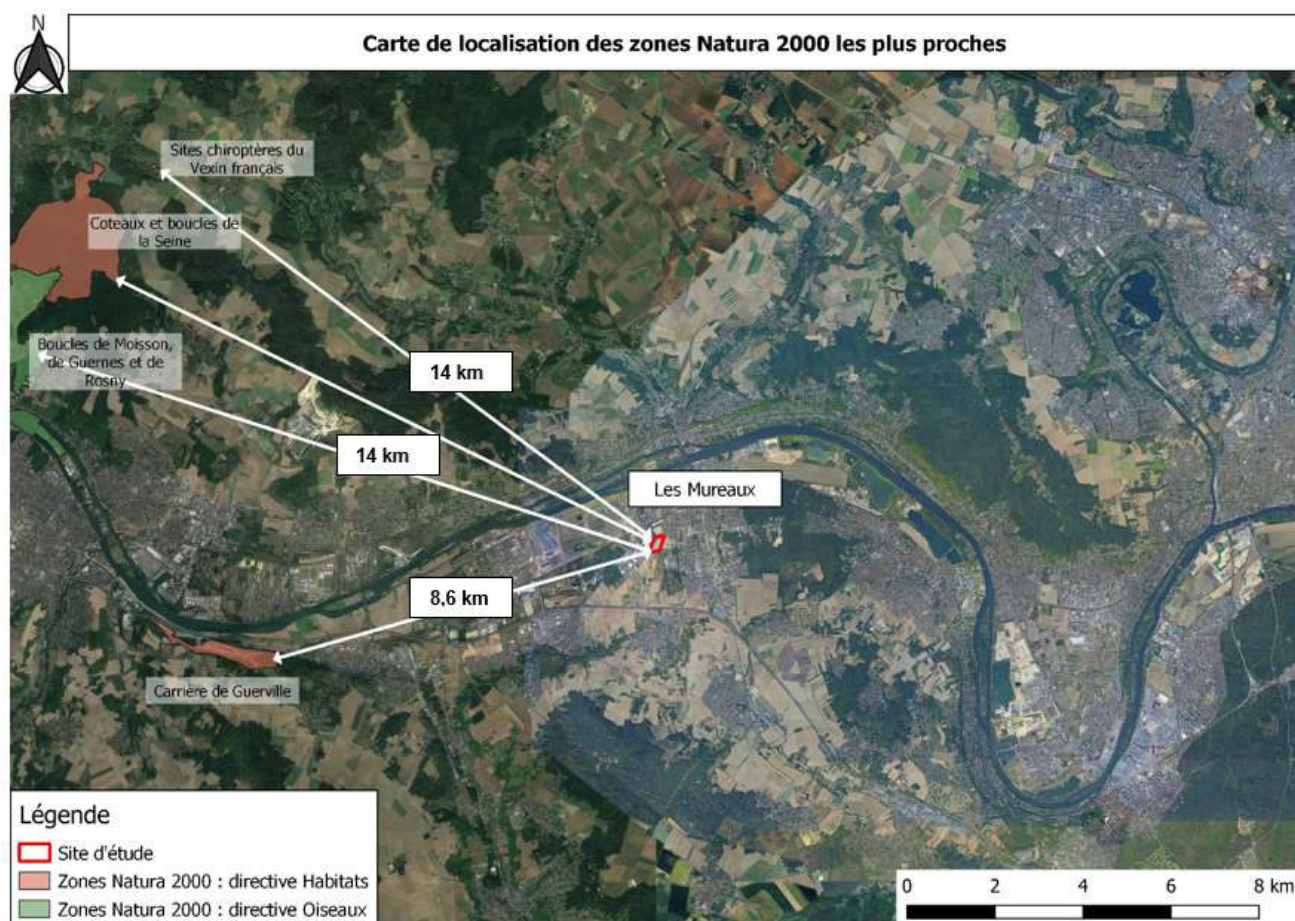


Figure 4 : Carte de localisation des zones Natura 2000

SOCOTEC ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Agence Pays de la Loire - Le Mans

167 rue de Beaugé

CS 51413

72000 LE MANS

02.43.28.16.52

Le : 05/11/2024

AFFAIRE : SOLMAX – 78130 LES MUREAUX

DOSSIER N° : 2409E14Q7000012

OBJET : Note de synthèse relative à une visite automnale

Rédacteur(s) Orane DARONNAT, Chargée d'affaires biodiversité et environnement
Patrick MUR, Chargé d'affaires biodiversité et environnement

SOMMAIRE

1. Contexte de l'étude	1
2. Objet de la note de synthèse	3
3. Zonages écologiques existants	4
4. Méthodologie des investigations	4
5. Bilan des investigations écologiques	5
6. Synthèse des enjeux écologiques potentiels et avérés	12
7. Conclusion	13

1. Contexte de l'étude

La société SOLMAX envisage la modification et l'extension d'un bâtiment existant pour l'installation d'une usine de fabrication de géomembranes.

Le bâtiment actuel est un ancien entrepôt logistique abandonné depuis 3-4 ans (autrefois LAPEYRE puis racheté par foncier IDF). Il correspond à une charpente béton recouverte d'une toiture bac acier avec bardage métallique extérieur pour une hauteur estimée d'environ 10 mètres. La partie intérieure de l'entrepôt est divisée en 3 parties de surface équivalente.

Afin d'analyser et de préciser les enjeux écologiques au droit de cette parcelle, un pré-diagnostic écologique a été conduit le 23 octobre 2024.

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) concerne une superficie d'environ 7,5 ha. Le plan de situation, présenté ci-après, précise le périmètre investigué.



Localisation de la zone d'étude

Projet de création d'une usine de fabrication de géomembranes sur la commune des Mureaux (78)



Légende :

ZIP



0 200 400 m

Réalisation :
SOCOTEC Environnement - Octobre 2024

Source(s) :
IGN SCAN 25



Localisation de la zone d'étude

Projet de création d'une usine de fabrication de géomembranes sur la commune des Mureaux (78)



Légende :

ZIP



0 50 100 m

Réalisation :
SOCOTEC Environnement - Octobre 2024

Source(s) :
IGN ORTHO

Figure 1 : Localisation du site d'étude

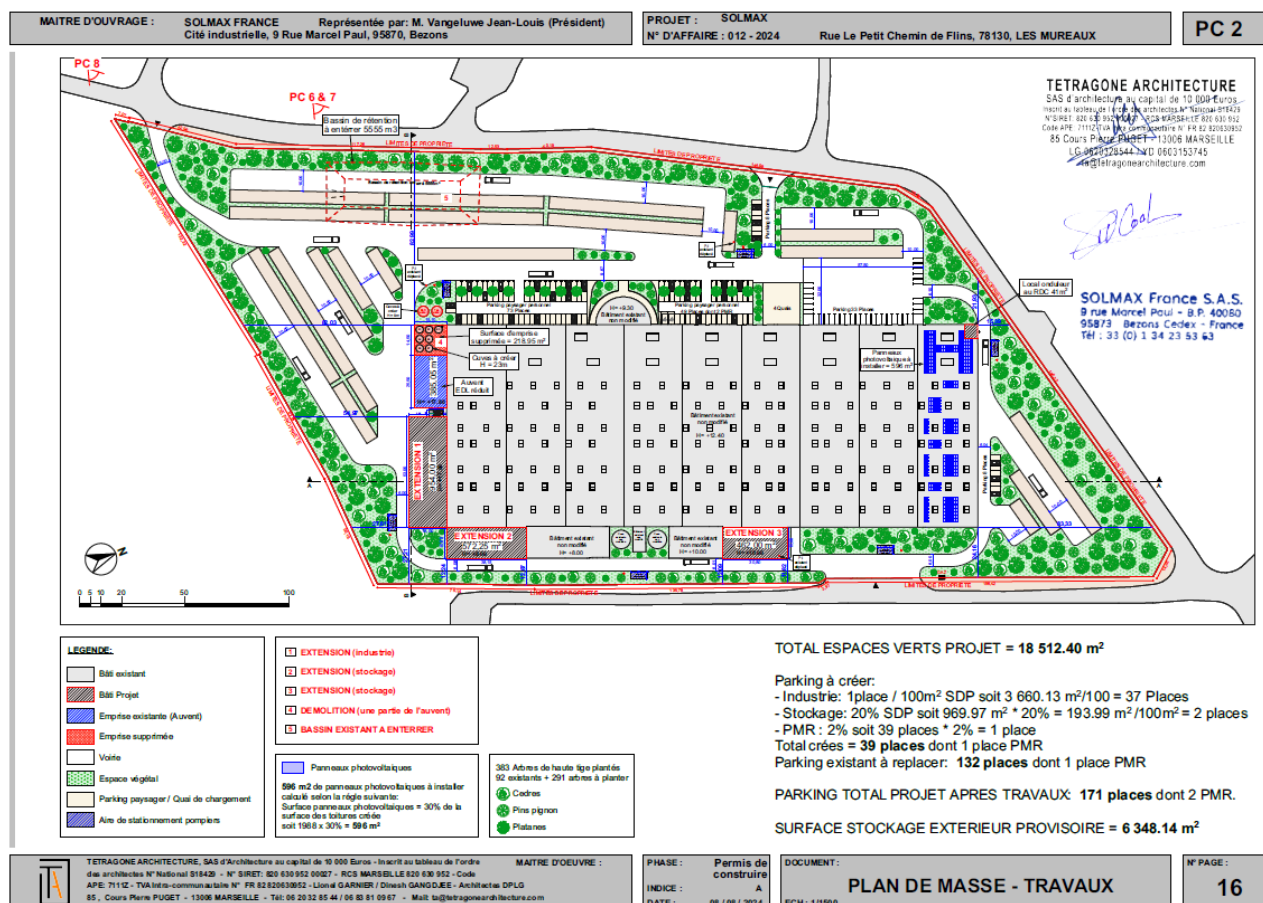


Figure 2 : Plan de masse du projet (08/08/2024)

2. Objet de la note de synthèse

Dans le cadre de ce pré-diagnostic écologique, une visite de terrain a été réalisée le **23 octobre 2024** par deux écologues (approche faune et flore).

Cette note de synthèse a pour but de présenter les résultats de ces investigations au droit des parcelles étudiées.

Les missions suivantes ont été réalisées :

- Inventaire des espèces floristiques et caractérisation des habitats naturels,
- Inventaire de l'avifaune migratrice et potentiellement nicheuse,
- Recherche à vue d'indices de présence de mammifères terrestres et de gîtes potentiels à Chiroptères (arboricoles et bâtis),
- Inventaire des amphibiens et des reptiles à vue à partir de transects,
- Inventaire de l'entomofaune (papillons de jour, odonates et orthoptères) à l'aide de transects,
- Recherche d'indices de présence de Coléoptères saproxylophages sur les arbres.

3. Zonages écologiques existants

Zonages écologiques réglementaires :

La zone d'étude n'est incluse dans aucun zonage écologique réglementaire (sites Natura 2000, arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APB) et réserves naturelles). Le zonage le plus proche est situé à 4,7 km au Sud-Ouest de la ZIP. Il s'agit de l'APB « Le Bout du Monde » portant sur les plans d'eau et les abords du lieu-dit « Le Bout de Monde ».

Ce site constitue un biotope de reproduction, de repos et d'alimentation de plusieurs espèces d'oiseaux légalement protégées au plan national, dont certaines sont rares en Ile-de-France.

Outre ce zonage, le site Natura 2000 le plus proche est situé à 8,6 km au Sud-Ouest de la ZIP. Il s'agit de la ZSC « Carrière de Guerville » (FR1102013). Ce site Natura 2000 constitue un habitat de substitution pour le Sisymbre couché.

Zonages écologiques non réglementaires :

L'aire d'étude n'est incluse dans aucun zonage écologique non réglementaire (ZNIEFF). Le zonage le plus proche est la ZNIEFF de type I « Carrières de Flins » (110001480), située à 470 m de la ZIP. Cette carrière présente un intérêt ornithologique certain, avec notamment l'Œdicnème criard, le Vanneau huppé et le Canard souchet. On notera également la présence de deux espèces végétales pionnières et déterminantes : la Drave des murailles (protégée en Ile-de-France) et l'Orpin élégant, ainsi que celle du Gomphocère tacheté et du Criquet des pins (Orthoptères).

Trame verte et bleue :

D'après le SRCE d'Ile-de-France, la zone d'étude ne s'inscrit dans aucun réservoir de biodiversité ou corridor écologique.

Zones humides

D'après les données de cartographie nationale sur la modélisation des zones humides (PatriNat, 2023), la zone d'étude ne comprend aucune probabilité de présence de zones humides.

4. Méthodologie des investigations

Le site d'étude a été parcouru dans sa totalité, par deux écologues de façon simultanée, au cours d'une visite de terrain afin d'identifier les habitats présents ainsi que les espèces de faune et de flore observables à cette période de l'année. Le quadrillage de la zone d'étude s'appuie sur des relevés visuels et auditifs, réalisés à partir de transects, permettant une première approche des enjeux écologiques.

Conditions d'intervention : brouillard en matinée puis ciel dégagé l'après-midi, vent de secteur Nord-Est 5 km/h, températures comprises entre 8°C et 16°C.

5. Bilan des investigations écologiques

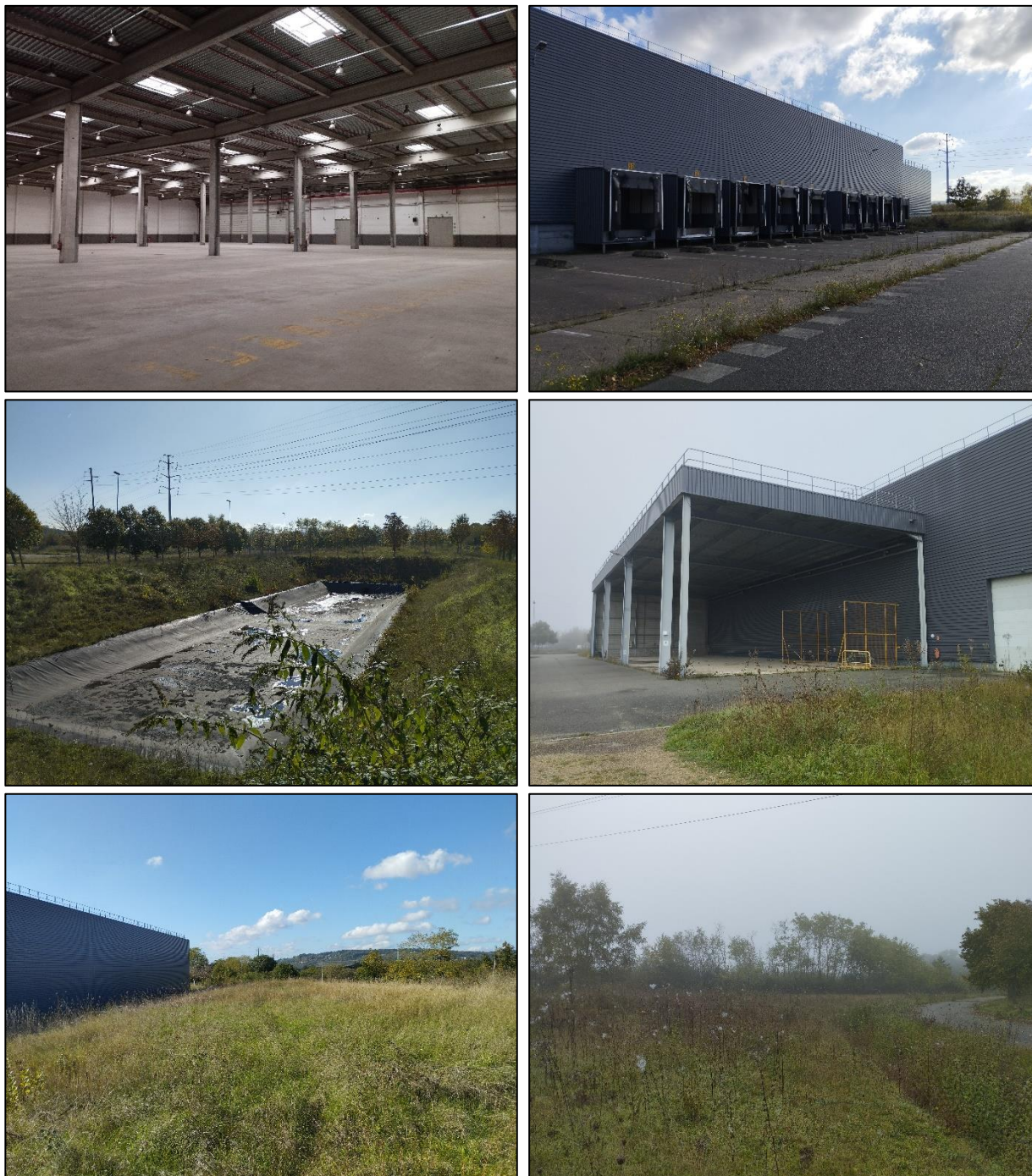


Figure 3 : Zone d'étude et ses abords immédiats (octobre 2024)

5.1. Inventaire de la flore et des habitats naturels

Analyse bibliographique :

La consultation de la bibliographie disponible sur la flore indique la présence de 21 espèces végétales patrimoniales à proximité du site d'étude. Cette bibliographie se repose sur les observations issues de la base de données du portail « Lobelia » du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien à l'échelle de la commune des Mureaux (<https://lobelia-cbn.fr/consulter/carte>, consultée le 18/10/2024).

Pour chaque espèce, une analyse de potentialité de présence a été réalisée à l'échelle de l'aire d'étude. Cette potentialité de présence d'espèces est définie par :

- la présence d'habitats favorables à l'espèce considérée,
- les exigences écologiques de l'espèce considérée.

Parmi ces espèces, 4 sont susceptibles d'être présentes sur la zone d'étude. La période de floraison de ces espèces s'étale de mai à octobre. Les prospections floristiques ayant eu lieu mi-octobre, les efforts de prospections sont jugés incomplets pour écarter la présence de l'ensemble de ces espèces.

Tableau 1 : Synthèse bibliographique de la flore patrimoniale

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Période de floraison	Statut de protection		Etat de conservation		Potentialité sur l'aire d'étude	Dernière donnée d'observation
				France	Région	France	Région		
Gesse hérissée	<i>Lathyrus hirsutus</i>	Friches, talus herbeux, terrains vagues, sur sols peu acides à calcaires et secs	Juin à septembre	-	-	LC	NT	Forte	2020
Orobanche du trèfle	<i>Orobanche minor</i>	Friches, talus herbeux, prairies, sur sols calcaires et secs	Mai à juillet	-	-	LC	VU	Forte	2009
Grand tordyle	<i>Tordylium maximum</i>	Friches, talus et accotements, terrains vagues, sur sols neutres à calcaires et secs	Juillet à septembre	-	-	LC	NT	Forte	2009
Trèfle strié	<i>Trifolium striatum</i>	Pelouses, talus, chemins, friches, sur sols acides à calcaires et secs	Mai à octobre	-	-	LC	VU	Forte	2018

Résultats des investigations :

- L'absence d'entretien sur les espaces verts de la ZIP a fait tendre ces espaces vers une **végétation de friche rudérale mésophile**. Cette végétation est généralement composée de nombreuses vivaces et bisannuelles. Elle présente une strate herbacée relativement haute qui domine un tapis herbacé bas. La dynamique de ces friches mésophiles va dépendre de la fréquence et du type de fauche réalisée.
- **49 espèces végétales** ont été recensées sur l'aire d'étude et ses abords immédiats. Parmi celles-ci, aucune n'est considérée comme patrimoniale.
- 5 espèces exotiques envahissantes ont été recensées au droit de la ZIP dont **3 sont des invasives avérées en Ile-de-France** : l'Ailanthé glanduleux (*Ailanthus altissima*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*). Leurs localisations sont précisées sur la figure ci-après.

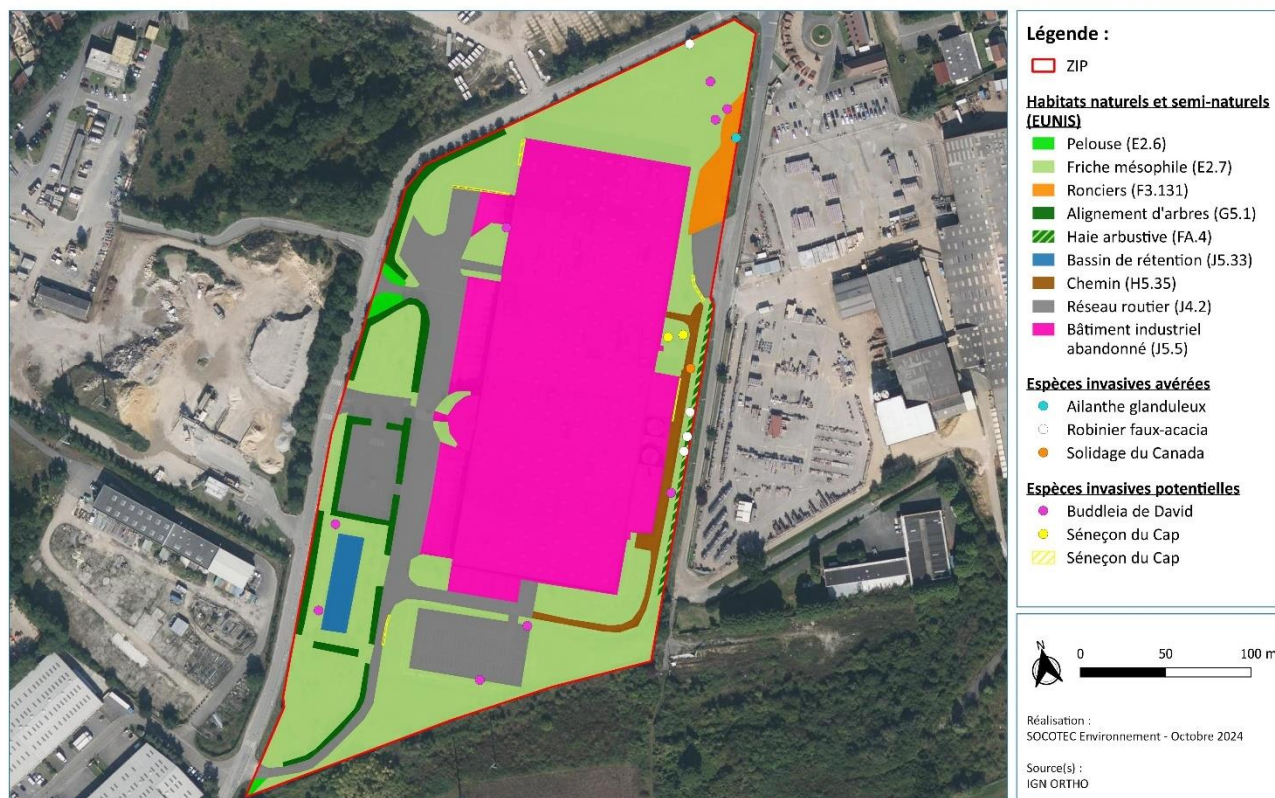


Figure 4 : Synthèse des résultats obtenus pour les habitats naturels et semi-naturels et la flore

5.2. Inventaire de la faune

Analyse bibliographique :

Les données naturalistes existantes, concernant la commune des Mureaux, ont été consultées le 18/10/2024 dans la base de données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) (<https://inpn.mnhn.fr/>) ainsi que dans « Faune-France » (<https://www.faune-france.org/>).

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) concernant la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise, dont dépend la commune des Mureaux, est en phase de lancement.

Le niveau de connaissance de la faune sur cette commune est jugé bon pour plusieurs groupes d'espèces vertébrées dont les oiseaux et les mammifères (sauf pour les Chiroptères). A l'inverse, les amphibiens et les reptiles sont plutôt méconnus. Concernant l'entomofaune, les Papillons Rhopalocères, les Odonates et les Orthoptères sont particulièrement bien inventoriés, suggérant une pression d'observation importante à l'échelle communale.

Tableau 2 : Synthèse bibliographique concernant la faune

Groupes d'espèces	Nombre d'espèces (INPN)
Vertébrés	
Oiseaux	111
Mammifères terrestres	12
Chiroptères	1
Reptiles	0
Amphibiens	3
Invertébrés	
Papillons de jour	38
Papillons de nuit	40
Odonates	17
Orthoptères	26
Coléoptères	32
Hyménoptères	8
Hémiptères	7
Diptères	4

Parmi le jeu de données disponibles pour la commune des Mureaux, plusieurs espèces patrimoniales de faune vertébrée sont déjà identifiées.

Il s'agit d'espèces d'oiseaux nicheurs (probables ou certains), d'un chiroptère et d'un amphibien.

Tableau 3 : Synthèse bibliographique concernant la faune vertébrée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Statut de protection		Etat de conservation		Remarques	Potentialité sur l'aire d'étude	Dernière année d'observation
			France	Région	France	Région			
Avifaune nicheuse									
Linotte mélodieuse	Linaria cannabina	Milieux ouverts avec buissons, broussailles ou haies	Art.3	-	VU	VU	Nidification probable	Faible	2016
Moineau domestique	Passer domesticus	Cavités de bâtiments diverses mais aussi nids d'hirondelles	Art.3	-	LC	VU	Nidification certaine	Faible	2024
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	Iles de sables le long des fleuves, plus ou moins végétalisées	Art.3	-	LC	VU	Nidification certaine	-	2024
Mammifères dont Chiroptères									
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	Bâtiment, fissures rocheuses et cavités arboricoles	Art.2	-	LC	NT	-	Faible (bâtiment) Moyenne (chasse/transit)	2017
Amphibiens									
Crapaud calamite	Epidalea calamita	Sablières et bords de lacs à faible profondeur d'eau	Art.2	-	LC	EN	-	Faible	2014

Parmi celles-ci, seule la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), en tant qu'espèce patrimoniale, est susceptible de fréquenter la zone d'étude (potentialité moyenne) en transit et/ou en chasse. L'espèce est quasi-menacée en région Ile-de-France.

Tableau 4 : Synthèse bibliographique concernant la faune invertébrée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Statut de protection		Etat de conservation		Rareté	Potentialité sur l'aire d'étude	Dernière année d'observation
			France	Région	France	Région			
Papillons de jour - Rhopalocères									
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	Milieus chauds et secs, jardins, vergers, bois clairsemés	-	PR	LC	NT	AC	Faible	2023
Petite violette	<i>Galerida cristata</i>	Prairies non graminoides, ourlets et clairières forestiers	-	PR	LC	NT	PC	Faible	2014
Odonates									
Agrion délicat	<i>Ceragrion tenellum</i>	Milieus stagnants acides ou neutres avec hélophytes	-	-	LC	VU	AR	Faible	2020
Orthoptères									
Criquet des jachères	<i>Gomphocerippus mollis</i>	Milieus arides à végétation clairsemée	-	-	-	VU	AR	Faible	2022
Gomphocère tacheté	<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Milieus secs et peu végétalisés	-	-	-	NT	AR	Faible	2023
Oedipode aigue-marine	<i>Galerida cristata</i>	Milieus sableux	-	-	-	NT	R	Faible	2016

La faune invertébrée patrimoniale répertoriée au sein de la base de données de l'INPN comporte 6 espèces : 2 rhopalocères, 1 odonate et 3 orthoptères. Seul le Flambé (*Iphiclides podalirius*) pourrait potentiellement être observé au sein de la ZIP, du fait de ses capacités importantes de vol, mais le Prunellier (*Prunus spinosa*) fait défaut pour l'alimentation des chenilles.

Résultats des investigations :

Le bâtiment de logistique est complètement étanche pour la faune sauvage, sans ouverture sur l'extérieur au niveau des portes d'accès, des fenêtres ou des lucarnes. Son état général est bon (absence de dégradations).

- **20 espèces d'oiseaux** ont été inventoriées dont **11 sont protégées en France**, ce sont essentiellement de petits passereaux non menacés à différentes échelles géographiques.

Les espèces migratrices contactées sont peu nombreuses et à effectifs très réduits. Le bassin de rétention des eaux pluviales accueille le Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) et la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) en halte migratoire à l'unité. Le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) et l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) survolent la ZIP, sans l'utiliser.

La nidification potentielle au sein des alignements d'arbres (diamètres inférieurs à 30 cm) et des haies est limitée. Elle concerne certainement des espèces de milieux ouverts à semi-ouverts buissonnants dont le Rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*), le Merle noir (*Turdus merula*), etc.

Concernant le bâti, le préau à toit plat formant une extension ouverte du bâtiment au Sud de la ZIP, accueille 2 espèces de rapaces (nombreuses zones fientées sous la toiture le long des murs). La nidification n'est pas attestée, toutefois l'Effraie de clochers (*Tyto alba*) utilise cette partie du bâtiment comme aire de repos diurne régulièrement (accumulation de pelotes de réjection caractéristiques au pied du mur, émises à partir de la charpente formée de poutres IPN).

La Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) se perche aussi en hauteur sous le toit, au même titre que la Corneille noire (*Corvus corone*). Des pelotes de réjection de ces deux espèces sont découvertes au sol.

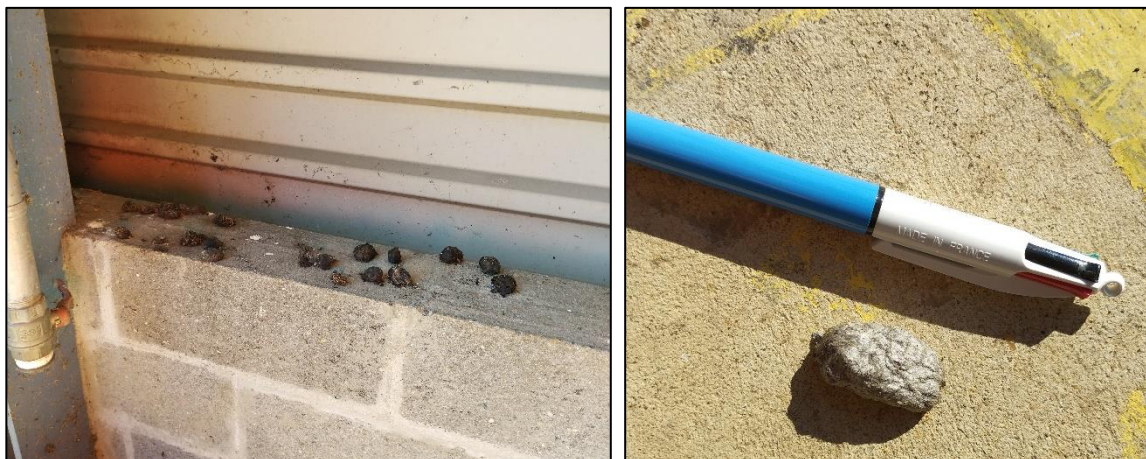


Figure 5 : Pelotes de réjection d'Effraie de clochers (à gauche) et de Faucon crécerelle (à droite)

A noter par ailleurs, la présence d'anciens nids de Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) au niveau de deux quais de déchargements en façade Ouest du bâtiment.

On relève sur le site d'étude la présence de **3 espèces protégées en enjeu en Ile-de-France, dont 2 sont contactées au sein de la ZIP, mais non nicheuses pour autant** (visite de terrain en période automnale) :

- Effraie de clochers (*Tyto alba*), espèce menacée car vulnérable,
 - Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), espèce quasi-menacée,
 - Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), espèce quasi-menacée (groupe entendu en dehors de la ZIP).
- **3 espèces communes de papillons de jour** ont été inventoriées lors de la visite de terrain : accouplement d'Azurés communs (*Polyommatus icarus*), Piéride du Chou (*Pieris brassicae*) et Vulcain (*Vanessa atalanta*). Les enjeux sont jugés faibles.
- **Le Criquet mélodieux** (*Chorthippus biguttulus*) **est le seul orthoptère** entendu et observé au sein de la ZIP. Les formations herbacées élevées et les friches sont susceptibles d'accueillir un nombre élevé d'espèces. Elles sont favorables pour la reproduction et l'alimentation, offrent des sites de ponte et de camouflage, tandis que les différentes espèces végétales servent de source nutritive. Le passage a été réalisé un peu tard en saison pour permettre l'identification de l'ensemble du cortège d'espèces. La liste INPN, pour la commune des Mureaux, confirme cette hypothèse.
- **Aucun gîte arboricole** pour les chauves-souris n'a été mis en évidence. L'utilisation du site d'étude comme zones de chasse est très probable. La période et la méthode d'inventaire mise en œuvre, ne permettent pas de statuer sur les espèces présentes et leur niveau d'activité.

Le bâtiment de logistique, de par sa conception industrielle, n'est pas favorable à l'accueil des Chiroptères (absence de cavités et de fissures dans les murs pour les individus en transit ainsi que de combles pour les mises-bas).

- Le bassin de rétention et de régulation des eaux pluviales (superficie d'environ 700 m²) n'était pas en eau lors de la visite, malgré les précipitations abondantes des jours précédents la visite. Il semblerait que l'étanchéité de la membrane ne soit plus assurée (léger écoulement d'eau limitant la montée en charge). Il n'apparaît donc pas adapté pour la reproduction des amphibiens. **Aucune espèce n'a été entendue ou vue.**
- Le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) a été observé sur le site (5 individus différents), en trois endroits différents, en particulier au pied des murs du bâtiment formés de parpaings. L'espèce est protégée en France, comme tous les reptiles, mais non menacée.
- Les mammifères terrestres identifiés correspondent, via les indices de présence découverts, au Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) en secteur Sud principalement, mais aussi au Renard roux (*Vulpes vulpes*) et probablement au Hérisson d'Europe (*Erinacus europaeus*) au Nord de la ZIP. **3 espèces sont donc à minima présentes.** Le Lapin de garenne est quasi-menacé à l'échelle nationale, bien que chassable. Le Hérisson d'Europe est une espèce protégée en France. La clôture entourant le site est perméable pour la petite faune.
- Le **Leste vert** (*Chalcolestes viridis*) est la seule espèce d'odonates contactée à proximité du bassin de rétention des eaux pluviales. Commune, elle n'est pas menacée. L'absence de végétation aquatique et de surfaces en eau, même temporaires, ne permet pas aux odonates de se reproduire in situ. La ZIP peut être utilisée comme zone de chasse au sein de la friche mésophile ou encore le long des secteurs arbustifs. A cette période de l'année plusieurs espèces de Sympétruums auraient pu être observés.



Faune patrimoniale

Projet de création d'une usine de fabrication de géomembranes sur la commune des Mureaux (78)



Figure 6 : Synthèse des observations d'espèces de faune patrimoniale

6. Synthèse des enjeux écologiques potentiels et avérés

Tableau 5 : Synthèse des enjeux écologiques potentiels et avérés

CATÉGORIE	SYNTHESE ET JUSTIFICATION DES ENJEUX	HIÉRARCHISATION DES ENJEUX
Zonages écologiques existants	La zone d'étude ne se situe dans aucun zonage écologique réglementaire (site Natura 2000) et non réglementaire (ZNIEFF). Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 8,6 km au Sud-Ouest de la ZIP. Il s'agit de la ZSC « Carrière de Guerville » (FR1102013). Le zonage le plus proche est la ZNIEFF de type I « Carrières de Flins » (110001480), située à 470 m de la ZIP.	Modéré
Continuités écologiques	D'après le SRCE d'Ile-de-France, la zone d'étude ne s'inscrit dans aucun réservoir de biodiversité ou corridor écologique.	Faible
Habitats naturels	Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé au droit de la ZIP.	Faible
Espèces végétales	49 espèces végétales ont été recensées sur l'aire d'étude et ses abords immédiats. Parmi celles-ci, aucune n'est considérée comme patrimoniale. D'après les données bibliographiques, 4 espèces patrimoniales connues sur la commune sont susceptibles d'être présentes sur la zone d'étude. La période de floraison de ces espèces s'étale de mai à octobre.	Modéré
Espèces végétales invasives	5 espèces exotiques envahissantes ont été recensées au droit de la ZIP dont 3 sont invasives avérées en Ile-de-France : l'Ailanthus glanduleux (<i>Ailanthus altissima</i>), le Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>) et le Solidage du Canada (<i>Solidago canadensis</i>).	Modéré
Oiseaux	20 espèces recensées, la plupart étant des petits passereaux communs. 11 espèces sont protégées à l'échelle nationale. La nidification potentielle au sein des alignements d'arbres et des haies est limitée. Elle concerne certainement des espèces de milieux ouverts à semi-ouverts buissonnants. Concernant le bâti, 2 espèces de rapaces fréquentent la partie Sud du bâtiment sans y nicher. L'Effraie des clochers (<i>Tyto alba</i>) utilise cette partie du bâtiment comme aire de repos diurne (charpente formée de poutres IPN). Le Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>) se perche aussi en hauteur sous la toiture. 4 anciens nids de Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>) ont été découverts au niveau de deux quais de déchargements.	Modéré à Assez fort
Mammifères terrestres	3 espèces communes dont le Lapin de garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>), quasi-menacé en France et le Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>), espèce protégée.	Faible
Chiroptères	Absence d'arbres à cavités ou de gîtes potentiels en milieu bâti pour ces espèces. Seule la Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>) est actuellement connue à l'échelle communale d'après les bases de données existantes.	Faible
Reptiles	Une seule espèce observée au sein de la ZIP. Il s'agit du Léopard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>), répandu et non menacé. Tous les reptiles sont protégés en France.	Faible
Amphibiens	Aucune observation n'a été réalisée lors de notre passage. Le bassin de rétention et de régulation des eaux pluviales (membrane d'étanchéité) n'apparaît pas pertinent pour la reproduction de ces espèces, en l'absence d'eau et de végétation aquatique.	Faible
Insectes	L'entomofaune visible lors de la visite de terrain automnale, se résume à 3 espèces de papillons de jour, 1 espèce d'orthoptères et 1 espèce d'odonates. Aucun indice de présence de coléoptères saproxylophages protégés n'est rapporté. Les arbres présents ne sont pas favorables à l'accueil de ces espèces.	Faible
Zones humides	D'après les données bibliographiques disponibles, la zone d'étude ne comprend pas de probabilité de présence de zones humides.	Faible

7. Conclusion

Les principaux résultats collectés et analysés à retenir au droit de la ZIP sont les suivants :

- Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été recensée lors de la visite de terrain,
- 3 espèces végétales exotiques envahissantes avérées en Ile-de-France ont été recensées : l'Ailanthé glanduleux (*Ailanthus altissima*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*),
- Les enjeux faunistiques sur le site concernent l'avifaune avec la présence de deux espèces de rapaces utilisant une partie du bâtiment comme **aires de repos diurne** (extension Sud semi-ouverte). Il s'agit de **l'Effraie des clochers** (*Tyto alba*), espèce menacée car vulnérable en région francilienne, et du **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*), espèce quasi-menacée. L'absence de perturbations humaines a permis à ces deux espèces d'investir le bâtiment et de l'occuper régulièrement.